



ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

Les écoles Sainte-Marie et Saint-Joseph fusionnent
au 1er septembre pour devenir :
l'école primaire Sainte-Marie

Chères familles,

vous trouverez, dans cette circulaire, toutes les informations nécessaires pour la rentrée scolaire de votre(vos) enfants(s).

- Les informations pour la rentrée (**Nouveauté** : changement des horaires en maternelle)
- le règlement financier
- La liste des fournitures scolaires

Les autres informations (règlement intérieur, RGPD...) sont consultables sur le site Internet de l'école <https://aizenay-ecolestemarie.fr>

Veillez à rapporter dès le 31 août et au plus tard le jour de la rentrée :

- ☐ les fournitures scolaires
- ☐ la fiche complétée pour l'éveil à la foi
- ☐ le consentement pour les activités pédagogiques complémentaires (MS et GS)
- ☐ Pour les nouvelles familles (si ce n'est pas déjà fait) : une copie du livret de famille, des vaccinations, le contrat de scolarisation, la fiche de souscription ou non à la Mutuelle Saint-Christophe.

*Nous proposons aux familles de souscrire à l'assurance scolaire et extrascolaire de la Mutuelle Saint-Christophe avec des garanties étendues et une simplification des démarches. Pour les nouvelles familles, merci de compléter la fiche de souscription. Dans le cas contraire, veuillez nous fournir une attestation d'assurance mentionnant **l'individuelle accident et la responsabilité civile** (à fournir à chaque début de mois)*

Bel été,

Isabelle PACAUD, chef d'établissement

POUR BIEN PRÉPARER SA RENTRÉE

L'équipe maternelle vous invite à venir à l'école

lundi 31 août 2026, entre 16h30 et 17h45.

Avec votre enfant, vous pourrez visiter sa classe, rencontrer l'enseignante et l'aide maternelle qui l'accompagneront tout au long de l'année. Dès ce lundi 31 août, votre enfant pourra déposer ses affaires : sa timbale, son plaid, sa boîte de mouchoirs... (cf. la liste des fournitures).

LE JOUR DE LA RENTRÉE

Afin d'accueillir au mieux les nouveaux élèves, nous proposons une arrivée en décalée

- **Pour la classe TPSPS (Sandrine), les enfants nés en 2023 seront accueillis mardi 1er septembre dès 8h25, les TPS qui font leur rentrée seront accueillis jeudi 3 septembre.**

Les autres TPS feront leur rentrée mardi 5 janvier 2027.

- **Pour les classes de PSMS (Séverine et Estelle), les MS et les TPS de l'an dernier seront accueillis mardi 1er septembre; les nouveaux PS les rejoindront jeudi 3 septembre**
- **Pour les classes MSGS,** vous pourrez déposer vos enfants mardi 1er septembre entre 8h25 à 9h30. Cet accueil échelonné permet de limiter les rassemblements importants sur le parvis et dans l'enceinte de l'école.

ORGANISATION DES CLASSES EN 2026-2027

TPS/PS 1 :	Sandrine BUSSEROLLES	ASEM : Elisa CHAILLOT
PS/MS1 :	Séverine CHAILLOU	ASEM : Mélina SIROT
PS/MS 2 :	Estelle ROUSSEAU	ASEM : Angélique RABILLER
MS/GS 1 :	Frédérique GUEDON	ASEM : Emilie BARBE
MS/GS 2 :	Marine PENAUD	ASEM : Lydia FÉTIVEAU
MS/GS 3 :	Fabienne RABALLAND	ASEM : Christelle CHEVOLLEAU
MS/GS 4 :	Virginie BRIATTE	ASEM : Emilie KACZMAREK

CONTACT PARENTS/ENSEIGNANTS

- **Lors des réunions de classe** : fin septembre/début octobre
- **via le cahier de liaison** : regardez chaque soir dans le cartable car il peut contenir des informations importantes.
- **via EcoleDirecte** : si ce n'est déjà fait, vous recevrez vos codes de connexion à EcoleDirecte qui vous donneront accès à une messagerie (pour les nouvelles familles, les codes seront accessibles à la rentrée). Vous pourrez ainsi joindre l'enseignante ou les services administratifs. Attention : les mails envoyés sur temps de classe ou le week-end ne peuvent être traités par les enseignants. Un mail a vocation à donner une information ou demander un rendez-vous.



LA VIE À L'ÉCOLE

NOUVEAUX HORAIRES
LE MIDI



LES HORAIRES DE L'ÉCOLE:

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi

Le matin : 8 h 25 à 8 h 35 : ouverture des portes. Merci de prendre vos précautions pour ne pas arriver en retard : cela perturbe le fonctionnement des classes.

12 h 15 : Les enfants externes quittent l'établissement, accompagnés d'un adulte.

L'après-midi : 13 h 35 - ouverture des portes pour les externes. Elles seront refermées à **13 h 45**, merci de prendre vos précautions pour ne pas arriver en retard.

16 h 20 : fin des cours. Les élèves de maternelle peuvent sortir de l'école, **accompagnés d'un adulte**.

16h30 : fermeture du portail.

LA GARDERIE

De 7h10 à 8h25 : garderie, entrée par la salle polyvalente.

De 16h30 - 18h00 : garderie pour les maternelles dans la cantine. Veillez à prévoir un goûter pour ce temps périscolaire dans une boîte marquée au nom et prénom de l'enfant. *Entrée et sortie par la salle polyvalente.*

De 18 h 00 jusqu'à 18 h 45 : les élèves sont tous regroupés dans la salle polyvalente. **Les enfants seront obligatoirement repris à 18 h 45, fin de la garderie.**

QUELQUES RECOMMANDATIONS



Afin de se sentir bien à l'école, votre enfant a besoin d'être en sécurité. Pour cela :

- Conduisez-le à l'heure à l'école.
- Dites-lui s'il mange ou non à la cantine, s'il va ou non à la garderie.
- Pensez à marquer les vêtements de votre enfant à ses nom et prénom afin que nous puissions l'aider à les reconnaître. Sur le site A qui S avec le code promo : AIZ2731, vous bénéficierez de réduction pour des étiquettes notamment. Une partie est reversée à l'APEL.
- Nous interdisons les jouets de la maison. **Seul le doudou est autorisé pour la sieste.** Pas de tétine.
- Évitez les tenues vestimentaires fragiles : votre enfant va jouer, peindre, dessiner, ..., les bijoux, chaînes, boucles d'oreilles,...qui risquent d'être perdues. L'école ne sera pas responsable.
- Vérifiez régulièrement les têtes...hélas, les poux font encore de temps en temps des apparitions à l'école. Si vous constatez leur présence, veuillez-nous le signaler et soigner votre enfant.
- Gardez chez vous votre enfant malade, nous n'acceptons pas un enfant fiévreux, présentant une éruption cutanée, d'impétigo, conjonctivite... car il risque de contaminer la classe. Merci de prévoir une personne (grands-parents, assistante maternelle,...) pour garder l'enfant en cas de maladie.
- Ne mettez jamais de médicaments dans son sac. Si l'enfant doit suivre un traitement, vous devez le garder à la maison et ne le renvoyer à l'école qu'une fois guéri. S'il s'agit d'un traitement de longue durée, alors contactez-nous pour rédiger un PAI.



Dans la mesure où l'école est obligatoire dès la maternelle, la fréquentation régulière est exigée. Toute absence doit être justifiée.

ADAPTATION DU RYTHME EN PETITE SECTION ET TPS

Pour la petite section, les enfants font leur rentrée en début septembre. Pour ceux qui ne viennent que le matin, une dérogation doit être demandée et le passage à la journée complète se fera après des vacances en concertation avec l'enseignante.

L'ANIMATION PASTORALE

A l'école

A la maternelle, un parcours d'éveil religieux est vécu par tous les élèves. Vous trouverez, dans ce dossier, une information plus précise.

En paroisse

« Par différentes propositions, la paroisse accompagne les chrétiens sur leur chemin de foi à la suite du Seigneur Jésus. Ainsi, dans le cadre de la pastorale de l'enfance, est proposée la préparation au sacrement du baptême».

Contact : Paroisse Sainte-Trinité d'Aizenay 02 rue du Docteur Neveu 85190 Aizenay 02.51.94.60.20 aizenay@diocese85.org

CALENDRIER SCOLAIRE ANNÉE 2026-2027

Rentrée des élèves

Mardi 1^{er} septembre 2026

Vacances de Toussaint

Du Vendredi 17 octobre 2026(après la classe)
au Lundi 2 novembre 2026 (au matin)*

Le Samedi matin 5 décembre sera travaillé - Marmottines/Téléthon

Vacances de Noël

Du Vendredi 18 décembre 2026
Au lundi 4 janvier 2027*

Vacances d'hiver

Du Vendredi 19 février 2027
Au Lundi 8 mars 2027*

Le Samedi matin 3 avril sera travaillé - temps festif

Vacances de printemps

Du Vendredi 17 avril 2027
Au Lundi 3 mai 2027*

Pont de l'ascension

Pas de classe jeudi 6 et vendredi 7 mai 2027

KERMESSE DE L'ECOLE : SAMEDI 26 JUIN 2027

Vacances d'été

le jeudi 1er juillet 2027 après la classe

**Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours, le matin des jours indiqués.*

A cela s'ajoutent les jours fériés : **pas d'école lundi 29 mars (lundi de Pâques), et lundi 17 mai (Pentecôte).**